

Parrainer c'est gagner⁽¹⁾ !

Offrez l'opportunité à vos proches ou connaissances qui cherchent un logement de devenir locataires de l'OPAC Saône-et-Loire. Faites-les profiter de logements bien situés, aux surfaces adaptées, à des loyers modérés.

► POUR PARTICIPER, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Il vous suffit de nous faire connaître vos futurs filleuls⁽²⁾, à l'aide du coupon ci-joint, que vous transmettez à votre agence OPAC Saône-et-Loire la plus proche.

Ils seront contactés par notre service commercial qui leur proposera un bien en accord avec leurs besoins. La remise leur sera effectuée 3 mois après la signature du bail. Les démarches doivent être effectives **avant le 31 mars 2021**.

**100 €
OFFERTS
POUR LE
PARRAIN**

**50 €
OFFERTS
POUR SON
FILLEUL**

Cécile Montreuil, Directrice générale
et les équipes de l'OPAC Saône-et-Loire
vous remercient de votre confiance.

◆◆◆◆ COUPON DE PARTICIPATION À REMPLIR ET À TRANSMETTRE À VOTRE AGENCE OPAC SAÔNE-ET-LOIRE ◆◆◆◆

PARRAIN		Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
CP :		Ville :	
Tél. :		E-mail :	
FILLEUL(E) 1		FILLEUL(E) 2	
Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.		Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse :		Adresse :	
CP :		CP :	
Ville :		Ville :	
Tél. :		Tél. :	
E-mail :		E-mail :	

⁽¹⁾Opération soumise à conditions. Valable pour les 100 premiers baux signés suite à un parrainage. Règlement consultable dans votre agence ou sur le site Internet de l'OPAC Saône-et-Loire : www.opacsoneetloire.fr rubrique « Locataire » « S'installer ». ⁽²⁾Ces personnes ne peuvent ni être locataires de l'OPAC Saône-et-Loire ni avoir une demande de logement social en cours. Elles doivent répondre aux critères du logement social.